

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 28/07/2021

### DENGUE À LA RÉUNION

#### L'épidémie poursuit sa baisse

Du 12 au 18 juillet, 295 cas de dengue confirmés (367 la semaine précédente). Le nombre de cas et de passages aux urgences continue à diminuer mais reste supérieur aux années précédentes. Les cas enregistrés sont majoritairement situés dans l'Ouest de l'île (60%) : Saint-Paul, La Possession, St-Leu, Le Port et Trois-Bassins. En cette période de vacances scolaires propice aux déplacements, la préfecture et l'ARS rappellent également la nécessité de continuer à appliquer les bons gestes : se protéger contre les piqûres de moustiques (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs...) et contacter son médecin ou les urgences si son état de santé se dégrade.

#### Situation de la dengue au 28 juillet 2021

(données Cellule Santé Publique France en région, ARS)

Le nombre de cas de dengue est en diminution.

A l'exception des Aviron, 23 communes enregistrent des cas :

- **Dans l'Ouest** : Saint-Paul (237), La Possession (68), St-Leu (63), Le Port (28) et Trois-Bassins (4)
- **Dans le Sud** : Saint-Pierre principalement (85), Le Tampon (27), Saint-Joseph (21), Etang salé (16), Petite Ile (4), Saint-Louis (12), Entre-Deux (2), Les Aviron (1), Saint Philippe (1)
- **Dans le Nord** : Saint-Denis (77), Sainte-Marie (16), Ste Suzanne (10)
- **Dans l'Est** : Saint-André (15), Saint-Benoît (8), Sainte-Rose (8), Bras-Panon (3), Plaine des Palmiste (1), Salazie

#### Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2021

- **28 906 cas confirmés**
- **769 hospitalisations**
- **3 975 passages aux urgences**
- **15 décès** directement liés à la dengue

#### Localisation des regroupements de cas (foyers de dengue) :

##### REGION OUEST

- **La Possession** (Rivière des Galets, La Palmeraie, Sainte-Thérèse)
- **Saint-Paul** (Sans Souci, La Plaine, Hangar, Bois de Nèfles, Bellemène, La Poudrière, Grande Fontaine, Plateau Caillou, Le Hameau de Corbara, Petite France, Grand Fond, Moulin Kader, Carosse, La Saline les Bains, Lotissement Bellevue)
- **Saint-Leu** (Ville)

##### REGION SUD

- **Saint-Pierre** (Bois d'Olives, Terre Sainte, Basse Terre)
- **L'Etang-Salé** (Ravine Sheunon)
- **Saint-Joseph** (Le Goyave)

##### REGION NORD

- **Saint-Denis** (La Trinité, Vauban, Sainte-Clotilde)

## Recommandations pour lutter contre la dengue

### Il suffit d'une seule piqûre de moustique pour avoir la dengue

Les autorités sanitaires recommandent de :

- **Se protéger contre les piqûres de moustiques, y compris durant les 7 jours suivants l'apparition des symptômes pour protéger son entourage.**  
**Continuer à se protéger, même si on a déjà été malade de la dengue antérieurement** ; plusieurs sérotypes de la dengue peuvent circuler et une infection par un sérotype ne protège pas de l'atteinte par un autre sérotype.
- **Éliminer les gîtes larvaires (nids à moustiques)** : vider tout ce qui peut contenir de l'eau tout autour de son domicile, vérifier les gouttières...
- **Consulter un médecin en cas de symptômes** : fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements, ... **et réaliser le prélèvement en laboratoire d'analyse médicale** prescrit par votre médecin pour confirmation du diagnostic de la dengue.
- **Si vous êtes malade de la dengue** :
  - **Continuez à vous protéger** contre les piqûres de moustiques.
  - Afin de prévenir les formes graves de la dengue :
    - **Surveillez votre état de santé**, surtout entre le 4<sup>ème</sup> et le 8<sup>ème</sup> jour de la maladie
    - **Consultez votre médecin traitant ou un service d'urgence** si vous avez des signes et symptômes suivants : douleurs abdominales sévères, vomissements persistants, impossibilité de s'alimenter/s'hydrater, grande fatigue, agitation.
    - **Consultez sans délai un ophtalmologue ou les urgences du CHU Nord, en cas de complications ophtalmologiques (baisse de la vue grave et brutale)** survenant environ 8 jours après le début des signes de la dengue
    - **Rendez-vous à l'hôpital en cas de dégradation de votre état de santé**



Les formes graves de dengue touchent **tous les âges** :

nourrissons, enfants, adultes et personnes âgées.

Elles surviennent aussi bien chez des personnes en bonne santé que chez des personnes qui présentent des pathologies.

**Les enfants de moins de deux ans, dont les parents pensent qu'ils pourraient avoir la dengue, doivent être de préférence pris en charge en milieu hospitalier.**

La dengue étant susceptible d'altérer le foie, **il est recommandé de suivre strictement les recommandations de son médecin** sur la prise de **paracétamol**.

Retrouvez toute l'actualité sur la dengue à La Réunion sur le [Facebook Ensemble contre les moustiques](#)

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974